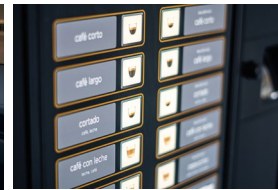


POLISH, LUBRIFIANT, BRILLANTEUR POUR
MATÉRIAUX PLASTIQUES ET COMPOSITES

- ✓ Laisse les surfaces brillantes durablement
- ✓ Ne contient pas d'abrasifs. Ne raye pas
- ✓ Hydrophobe : effet dewatering
- ✓ Sèche rapidement après application
- ✓ Neutre
- ✓ Retarde l'accrochage des salissures, poussières sur les surfaces traitées.



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : liquide limpide

MASSE VOLUMIQUE : 740 g/l +/- 20 g/l

RÉACTION CHIMIQUE : neutre

POINT D'ÉCLAIR : Inférieur à 21 °c Afnor coupe fermée

GAZ PROPULSEUR : propulseur hydrocarboné

ODEUR : orange

COULEUR : incolore

INFLAMMABILITÉ : point d'éclair inférieur à 21 °c, Classe A1

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Non miscible à l'eau.

Nettoyant lustrant hydrophobe à fonction antisalissure pour le nettoyage, la rénovation et la protection des skaïs, meubles métalliques, tableaux de bord, intérieur de véhicules, surfaces stratifiés, etc...

Nettoie, fait briller en quelques secondes et durablement les plastiques.

Rend les surfaces nettoyées **hydrophobes**, évite le séchage des gouttes d'eau boueuses sur les supports plastiques.

Utilisé dans les garages, concessions automobiles, récupérateurs de pièces automobiles ou dans l'industrie pour les bâtis de machines ou capots de protection, pour la maintenance des supports mobiliers, dans les halls d'exposition des matériels neufs ou d'occasion, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Pulvériser uniformément, à une distance de 20 cm, une fine pellicule sur les surfaces ou directement sur un chiffon sec et non pelucheux.

Etaler uniformément afin de nettoyer et imprégner la surface à l'aide d'un chiffon non pelucheux.

Terminer l'application en utilisant un chiffon propre et sec légèrement imprégné de polish pour lustrer et développer de la brillance.



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'agent nettoyant, de fonctions protectrices et de brillantage.

RECOMMANDATIONS



DANGER

Contient du NAPHTE LEGER (PETROLE),
HYDROTRAITE

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.
 H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 H315 - Provoque une irritation cutanée.
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
 P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 - Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P261 - Éviter de respirer les aérosols.
 P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
 P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

UTILISATION RÉSERVÉES AUX PROFESSIONNELS

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.
 Ne pas laisser à la portée des enfants.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés, notamment des surfaces sensibles, matières plastiques, peintures insuffisamment réticulées.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite de l'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.